

## **Communiqué du 27 novembre 2024**

A la demande de la direction, SUD a rencontré ce jour la cheffe du personnel et le directeur des relations sociales France pour échanger sur la demande de mise à disposition d'une salle pour échanger avec les salariés.

Lors de cet échange, SUD a émis plusieurs demandes :

- L'abandon de toutes les poursuites entamées contre nos 7 collègues.
- La garantie que toute personne ayant participé de près ou de loin au piquet de grève jusqu'à ce jour n'ait pas de sanctions disciplinaires.
- La garantie que toute personne ayant participé de près ou de loin au piquet de grève ne soit pas discriminée dans le processus de reclassement.
- La mise à disposition d'une salle pouvant accueillir l'ensemble des salariés afin que les organisations syndicales puissent faire des restitutions collectives après chaque réunion de négociations.
- La clarification des encodages en absence indemnisée et veiller à ce que tous les salariés puissent avoir l'information de ces journées le plus en amont possible afin d'éviter de venir pour rien.
- La garantie que Michelin continuera de payer à 100% les salariés qui n'ont pas de travail.

**SUD Michelin continuera de se battre pour l'ensemble des salariés,  
toutes catégories confondues.**